



# PORT DE BEYROUTH : LES DOUANES, CLÉ DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

**D**epuis 2019, le Liban est plongé dans une crise politique, économique, sanitaire et humanitaire sans précédent, accentuée en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 et de l'explosion au port de Beyrouth.

La hausse des prix, en particulier sur les aliments et les services de base, ainsi que les pénuries, notamment en matière énergétique (carburants, électricité), sont lourdes de conséquences sur les conditions de vie et l'activité économique. Durement affecté, le Liban subit également les conséquences de la guerre en Ukraine. Les réserves de blé du pays sont faibles, d'autant plus que l'explosion a détruit les principaux silos à céréales du pays. Selon la Commission économique et sociale de l'Asie occidentale (CESAO), 82 % de la population totale vit à présent dans la pauvreté multidimensionnelle.

Dans cet environnement particulièrement fragile, les douanes libanaises ont un rôle clé à jouer dans le cadre de la réponse à la crise et en vue d'une reprise économique. En effet, en continuant à accomplir leurs missions de dédouanement des marchandises, de contrôle et de lutte contre la fraude, les douanes sécurisent aussi d'importantes recettes fiscales pour l'Etat et permettent à la population d'accéder à des biens indispensables. A ce titre, l'action douanière au sein du port de Beyrouth s'avère cruciale. Ce dernier concentre 82 % des flux import-export, dans un pays où la majeure partie des aliments et des matières premières est importée.

Depuis l'explosion du 4 août 2020, la France se tient aux côtés du Liban pour rétablir et renforcer les capacités des douanes à assurer leurs missions essentielles. Dans le cadre d'une première mobilisation d'urgence visant à restaurer à court terme leur capacité de contrôle sur le port, la France a fait don d'un scanner mobile de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). Aujourd'hui, la France agit à deux niveaux : elle soutient la réflexion globale relative à la réforme structurelle des douanes et poursuit son engagement en faveur d'un renforcement des capacités informatiques de ces dernières.

à l'explosion du 4 août 2020 au port de Beyrouth, les besoins de reconstruction du port et la proposition d'initiation d'un processus de digitalisation, sécurisation, aménagement, etc.

C'est l'opérateur Expertise France qui en assure la



*Suite aux explosions, la Douane a perdu la quasi-totalité de ses infrastructures et de ses matériels situés sur l'emprise portuaire.*

# Cette réforme est un dossier majeur pour le Liban.



Avec Thierry Ivars,  
expert douanes

**M**obilisé depuis novembre 2020, Thierry Ivars est chargé du volet Douanes de la mission d'expertise menée dans le cadre de l'appui au port de Beyrouth.

## Deux ans après l'explosion du 4 août 2020, où en est la réforme douanière et comment l'appui de la France s'inscrit-il dans la dynamique de réforme structurelle ?

Sous l'égide du Ministre libanais des Finances et avec l'appui de l'Union européenne, le président du Conseil supérieur des douanes a lancé en février 2022 le Comité pour la réforme des douanes. Composé d'acteurs nationaux et internationaux, ce comité se réunit périodiquement et a pour objectif de faire avancer la réforme douanière conformément aux standards internationaux, promus notamment par l'Organisation mondiale des douanes, avec un ajustement aux besoins du pays.

Aujourd'hui, l'action des douanes libanaises repose sur deux institutions distinctes, l'une en charge de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la politique douanière, l'autre des aspects opérationnels de contrôle et lutte contre les fraudes. Cette organisation bicéphale empêche les douanes de fonctionner efficacement. Aussi, l'ensemble des partenaires internationaux prône une restructuration des douanes en une seule et même institution. La France, via son opérateur Expertise France, appuie cette réflexion technique à

travers la mobilisation d'un expert douanier chargé de partager avec le comité l'expérience et les bonnes pratiques découlant du modèle douanier français.

Cette réforme est un dossier majeur pour le Liban, mais sujet à de nombreuses incertitudes politiques et contraintes opérationnelles. En outre, dans ce contexte de crise systémique, les administrations publiques n'ont plus les moyens d'accomplir efficacement leurs tâches (pénuries d'électricité, manque de matériel de travail). Le pays est également confronté à une fuite des cerveaux qui complique la gestion des ressources humaines. Les douanes ne font pas exception à cette règle et cela ralentit leurs efforts, tant en matière de réforme et d'orientation stratégique que sur le terrain.

## Pourquoi et comment la France appuie-t-elle le renforcement des capacités informatiques des douanes libanaises ?

De manière générale, la numérisation des procédures douanières est source de transparence et d'efficacité. C'est un facteur de renforcement de la confiance envers l'institution douanière et un avantage compétitif pour l'économie du pays. Au Liban, l'infrastructure informatique des douanes est globalement vétuste et insuffisante au regard des besoins. Les logiciels ne sont pas actualisés et la sécurité est aléatoire. Sur le port, le principal centre informatique de données a été détruit par l'explosion et devra impérativement être remplacé à court terme. Dans cet environnement fragile, la moindre panne ou attaque

peut compromettre les opérations de dédouanement et leur traçabilité.

La France, via le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, et avec l'appui technique de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), soutient la mise en jour du système informatique de dédouanement Asycuda/NAJM. Ce dernier permet d'assurer la traçabilité de la procédure de dédouanement, de fournir des analyses de risques ou encore de contrôler le statut des opérateurs économiques. L'actualisation de la plateforme Asycuda/NAJM nécessite cependant de nombreux prérequis techniques tels que la conservation sécurisée des données douanières existantes ou la mise à jour de certains systèmes d'exploitation. En parallèle, des agents seront formés sur les différents logiciels en octobre et novembre afin de prendre le relais de la CNUCED.

Cette mise à jour logicielle joue un rôle primordial pour la gestion des risques. En effet, des modules spécialisés permettent d'affiner et d'adapter la politique de sélectivité mise en œuvre lors des contrôles par scanner, comme celui offert par la France, ou d'autres moyens de détection automatisés. A terme, ces outils devront être déployés sur les autres points d'entrée du Liban.

Ces actions constituent un prérequis indispensable à la fluidité opérationnelle du fonctionnement d'une douane moderne au sein d'un écosystème portuaire répondant aux standards internationaux.

## A PROPOS D'EXPERTISE FRANCE

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.





*Douniers participant à la formation au logiciel de dédouanement ASYCUDA*



*Livraison en juillet 2021 d'un scanner mobile de l'entreprise française Smiths Detection*



## UN APPUI FRANÇAIS À DEUX NIVEAUX



### RÉTABLIR LA CAPACITÉ D'ACTION DE LA DOUANE

- ▶ **Conseil** : déploiement d'un expert dans le domaine des douanes pour assurer la continuité de l'appui
- ▶ **Equipement** pour reprendre les opérations de contrôle : livraison en juillet 2021 d'un scanner mobile de l'entreprise française Smiths Detection



### POURSUIVRE LA RÉFORME STRUCTURELLE

- ▶ **Appuyer la mise en œuvre de la réforme de la Douane** : refonte de la structure organisationnelle, nouvelle loi douanière, mise en œuvre du plan stratégique 2019-2023, plan de gestion des risques
- ▶ **Répondre aux risques** pesant sur l'informatique douanière et le système de dédouanement
- ▶ **Renforcer les capacités** des douanes pour satisfaire aux standards internationaux (éthique, Accord sur la facilité des échanges, etc.) avec l'appui de l'Organisation mondiale des douanes et des autres partenaires

## A PROPOS D'EXPERTISE FRANCE

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

40, boulevard de Port-Royal – 75005 Paris  
[www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)